



Réunion du : 5 février 2026 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 22

Présidence : Mme OSBERY Sylvie

Présents : MM. RAFFARD Pierre et TREPKA Nicolas

Secrétaire de séance : Mme TENAILLE Anaïs

REGLEMENTS 2025/2026

CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que toute correspondance doit être réalisée depuis l'adresse mail officielle du club et à l'attention du Secrétariat du District.

HORAIRES DES RENCONTRES

Afin d'uniformiser la gestion des horaires d'été et d'hiver de l'ensemble des compétitions organisées par le District de la Nièvre de Football, **les coups d'envoi seront donnés à 15h (été) et 14h30 (hiver). De ce fait, les coups d'envoi des rencontres en lever de rideau se joueront à 12h30 (été) et 12h00 (hiver).**

La période hivernale s'entend du 1^{er} novembre à fin février.

REPORT DE RENCONTRES OU MODIFICATION D'HORAIRE

Equipes jeunes :

Championnats à 11 et à 8

En raison des incidences possibles comme les arbitres à prévenir et pour pouvoir être examinée au cours de la réunion du Département Technique Jeunes, **toute demande de report de match, d'inversion et la validation devra être adressée au plus tard le mercredi minuit via FOOTCLUBS.**

Toutefois une tolérance est accordée pour le football à 8 : les deux clubs pourront faire parvenir leur accord par mail le jeudi avant midi.

Pour ces championnats, toutes les demandes ne respectant pas les critères ci-dessus ne pourront être prises en compte par la Commission.

Le résultat d'un match joué à une autre date, heure ou lieu, que ceux fixés par le calendrier officiel est susceptible de non-homologation.

Les Clubs agissant sans l'autorisation du Département Technique Jeunes auront match perdu par pénalité et seront passibles des amendes qui s'y rattachent.

En cas de forfait, les clubs doivent se reporter aux règlements relatifs aux forfaits.

En cas de terrain impraticable, les clubs doivent se reporter à l'article 20 LBFC relatif aux terrains impraticables.

Pour un match non joué (hors forfaits et terrains impraticables) à la date prévue, le secrétariat du District devra en être impérativement informé par mail par le club recevant le jour même de la rencontre mais ces deux clubs auront match perdu. Toutefois, la Commission au vu des circonstances, pourra donner match perdu à seulement l'une des deux équipes ou reprogrammera la rencontre à une nouvelle date.

1 – FOOT A 11

1.1. Matchs non joués

Coupe U15 - COULANGES 1 / FC CHATEAU CHINON ARLEUF du 17/01/2026 – Fixé le 21 février 2026.

1.2. Modifications de rencontres

Championnat U15D1 – match n°55433780 du 07/02/2026, ASA VAUZELLES 1 / FC DECIZE 1

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre le 14 février à 14h30 sur le terrain synthétique des Ateliers.

Accord de la Commission.

Championnat U18 D1 – match n° 55431328 du 07/02/2026, FC DECIZE 1 / VAUZELLES 2

En raison d'un arrêté municipal sur l'annexe de Decize et suite accord de VAUZELLES, la rencontre est inversée et se déroulera à VAUZELLES sur le terrain de Francheville.

Match retour à Decize.

Championnat U18 D2 – match n°55431366 du 07/02/2026, E. GUERIGNY 1 / ST PERE 1

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 07 mars à 14h30.

Accord de la Commission.

Championnat U18 D2 – match n°55431368 du 07/02/2026, AFGP58 1 / COULANGES 2

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 21 février à 14h30.

Accord de la Commission.

2 – FOOT A 8

2.1. Modifications de rencontres

Championnat U13D1 – match n°55432855 du 18/04/2026, E. ESN58 1 / CLAMECY 1

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 02/05/2026.

Accord de la Commission

Championnat U13 D2A – match n°55432884 du 07/02/2026, AFGP58 2 / E. ST BENIN 1

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser cette rencontre afin que cette dernière se déroule à St Benin d'Azy.

Accord de la Commission, match retour à l'AFGP58.

Championnat U13 D2A – match n° 55432885 du 07/02/2026, FC NEVERS 1 / CORBIGNY 1

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser et reporter cette rencontre au 25 février à 15h à Corbigny.

Accord de la Commission, match retour à Nevers.

Championnat U13 D3A – match n°55432961 du 07/02/2026, E. CHAULGNE 1 / POUILLY 2

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 04/04/2026.

Accord de la Commission

Championnat U13D3C – match n°55472468 du 18/04/2026, E. ESN58 2 / FC IMPHY 1

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre au 04/04/2026

Accord de la Commission.

Championnat U13D3C – match n° 55472452 du 07/02/2026, FC DECIZE 2 / CS CORBIGNY 2

En raison d'un arrêté municipal sur l'annexe de Decize et suite accord de Corbigny, la rencontre est inversée et se déroulera à Corbigny sur le terrain stabilisé.

Match retour à Decize.

Championnat U13 D2B – match n°55432930 du 07/02/2026, E. ST ELOI 1 / E. CERCY 1

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 28/03/2026

Accord de la Commission (sous réserve de non-qualification à la finale départementale du festival U13)

Critérium U11 – match du 07/02/2026, FC CHATEAU CHINON ARLEUF / FC DECIZE

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter et inverser cette rencontre au 14 février à Decize.

Accord de la Commission.

Critérium U11 – match du 07/02/2026, AFGP58 / RC NEVERS CHALLUY SERMOISE

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour décaler cette rencontre à 14h30.

Accord de la Commission.

3 – TOURNOIS

La Commission rappelle à l'ensemble des clubs **qu'ils doivent déclarer auprès du District leurs tournois annuels** (Futsal et herbe) :

- 1^{er} et 02/05/2026 : tournoi annuel de l'ASA VAUZELLES (U7/U9/U11/U13)
- 14 et 15/05/2026 : tournoi annuel de CORBIGNY (U18)
- 14, 16 et 17/05/2026 : tournoi annuel de l'AFGP 58 (U7 à U18)
- 20/06/26 (ou 21/06/26) : tournoi féminin de l'AFGP 58 (U13F/U16F)
- 20 et 21/06/2026 : tournoi annuel de GUERIGNY URZY (U7/U9/U11/U13)

4 – COURRIEL

- Du club de Cosne UCS concernant l'organisation du Challenge Interdistricts 2026. Pris note, transmis à la Présidente du District.

5 – INFORMATIONS DIVERSES

5.1. Festival U13 Pitch

Les ½ finales du Festival U13 Pitch auront lieu **le samedi 28 février 2026** (lieux à définir).

5.2. Foot Animation

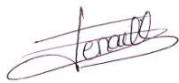
La date de reprise des plateaux U7 et U9 et du critérium U11 pour la 2^{ème} partie de saison est fixée le **samedi 7 février 2026**.

Les plateaux U7 et U9 ainsi que le critérium U11 sont consultables sur l'application FAL et sur le site internet du District.

La Présidente
Sylvie OSBERY



La Secrétaire de séance
Anaïs TENAILLE



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.